

Compte rendu du conseil d'école maternelle Lucie Aubrac du 20 mars 2015

Enseignantes : Geneviève, Anne, Véronique, Marina, Marie-Louise, Edwige, Hélène (complément de temps de Geneviève)
Elisabeth est excusée.

Représentants de la Mairie : Mesdames Maalem et Cadiergues

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Moinet, Delfosse, Dylewski, Boitel, Sourouille et Bourg pour l'API ;
Mmes Miremont et Major pour la FCPE.

Monsieur Lombardo, inspecteur de l'éducation nationale, est excusé.

Les points figurant à l'ordre du jour sont abordés.

1- INFORMATIONS

Rythmes scolaires

Chaque enseignante donne son ressenti sur le passage à la semaine de 4,5 jours d'école. Les avis sont partagés :

Pour certaines, les enfants sont plus fatigués cette année. La coupure du mercredi permettait de se reposer.

Pour d'autres, ce rythme plus régulier est bénéfique. La journée du jeudi est mieux appréhendée par les élèves.

Il est noté la difficulté rencontrée avec les horaires du mercredi matin, décalés de 10 minutes par rapport aux autres jours de la semaine. Ce décalage perturbe les enfants et les parents. Il est la cause de nombreux retard.

Les parents d'élèves souhaiteraient que les horaires de classe du mercredi soient identiques à ceux des autres jours.

La mairie indique que la fin des cours le mercredi ne peut pas dépasser 11h10 en raison des rotations de bus qui transportent les enfants vers les centres de loisirs.

De plus, il semble qu'une telle demande n'est pas été itérée dans les autres écoles de Colomiers.

Les horaires actuels sont reconduits pour la prochaine rentrée.

ATSEMS

Invoquant un contexte général de restrictions budgétaires, la mairie de Colomiers nous a informés de la suppression d'un poste d'ATSEM par école maternelle dès la prochaine rentrée scolaire.

Les parents d'élèves rappellent qu'il y a eu de nombreux jours d'absences d'ATSEMS depuis le mois de septembre (134,5 jours) et qu'il est difficile d'obtenir leur remplacement.

Un courrier a d'ailleurs été adressé en ce sens à Madame la Maire de Colomiers et à Monsieur Lombardo le 6 janvier 2015.

Les parents d'élèves déplorent la décision prise par la mairie et s'inquiètent de la possible dégradation de la situation dans les classes pour la prochaine rentrée scolaire.

Avec un effectif à (N-1) ATSEMS et des problèmes de remplacement, l'école va devoir faire des

choix d'organisation interne, parfois au détriment de la qualité éducative et de la surveillance des enfants.

En parallèle, des groupes de travail se réunissent pour redéfinir le rôle des ATSEMs et réécrire leur charte qui sera approuvée par le conseil municipal au mois de juillet.

Prévisions des effectifs année scolaire 2015-2016

L'effectif prévisionnel pour la prochaine rentrée est de 236 élèves, dont 70 petits.

L'ouverture d'une 8e classe pourrait donc être envisagée.

L'effectif moyen serait tout de même encore élevé : 29,5 enfants par classe.

3e dortoir

Un troisième dortoir a été ouvert à la rentrée des vacances d'hiver pour répondre aux normes de sécurité en raison de l'augmentation des élèves PS inscrits sur le temps d'ALAE du midi.

La surveillance de ce 3^e dortoir a nécessité une réorganisation du temps des ATSEMS en début d'après-midi, au détriment des autres classes de MS et GS.

Dans le contexte de réduction du personnel ATSEM annoncé par la mairie de Colomiers, il faudra veiller dans la mesure du possible à rester à 2 dortoirs pour la prochaine rentrée.

Fonctionnement des bus

Jusqu'à maintenant, le budget annuel de bus accordé par la mairie de Colomiers était de 30 € par enfant :

- 25 € correspondant aux 2 bus municipaux utilisés pour les sorties sur la ville ;

- 5 € pour un 3^e bus privé, permettant de faire des sorties hors du périmètre.

Le nouveau budget voté par la mairie en début d'année 2015 a supprimé l'enveloppe allouée pour le 3^e bus.

Pour des sorties scolaires en dehors de Colomiers, une participation des parents devra donc être demandée.

Aide à la direction

Si l'ouverture d'une 8e classe est confirmée, une aide à la direction pour des travaux de secrétariat sera accordée.

2- TRAVAUX

En ce qui concerne les problèmes de sécurité à l'entrée de l'école, un digicode a été installé au niveau de la porte droite mais le problème subsiste au niveau de la porte gauche.

La sonnette et l'alarme fonctionnent.

Le problème de chauffage est en cours de résolution.

Les travaux de sécurisation et d'aménagements des abords de l'école sont de la compétence de Toulouse Métropole. Nous attendons prochainement un compte rendu suite à la réunion publique tenue sur le sujet au mois de novembre.

3- POLITIQUE DE L'ECOLE

Il est proposé que les parents qui le souhaitent participent, en accord avec l'enseignante, à un projet scolaire en apportant leur savoir-faire ou leur connaissance.

(*exemples* : une maman réalise une recette de cuisine, un papa présente un instrument de musique, ...ou l'inverse !)

La coopérative a actuellement 5600,18 €, soit sensiblement le même montant que l'année dernière.

Le projet d'école n'est pas encore rédigé. Il sera présenté dès sa finalisation.

Projets de classe :

Les classes de Geneviève, Anne et Véronique participent au projet « Danse à l'école ». Une représentation sera donnée au Hall Comminges au mois de mai.

Elles travaillent également sur un projet de chorale et sur un partenariat avec l'école allemande.

Une sortie est prévue en fin d'année à Animaparc.

La classe de Marina participe également au projet « Danse à l'école » et au partenariat avec l'école allemande. Elle organise des ateliers de cuisine. Une exposition de sculptures réalisées par un père d'élève va être proposée.

Les classes de Marie-Louise, Elisabeth et Edwige travaillent sur la thématique du Loup. Des spectacles et des dessins animés sont visionnés sur le thème.

Elles organisent également une chorale (représentation prévue pour la fête de la musique, le vendredi 19 juin).

La fête de l'école aura lieu le même jour que l'école élémentaire, le 23 ou le 30 juin prochain.